

RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT AU GRAND CONSEIL
sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes

Rappel

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs villes et communes vaudoises soutiennent et favorisent, à divers degrés, des cours et des initiatives contre l'illettrisme, pour l'apprentissage du français, pour l'insertion sociale et professionnelle. Créée avec le soutien de la capitale en 1995, la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (Cifea) réunit une palette d'organismes qui propose des cours et accompagnements diversifiés à des personnes soucieuses de trouver place dans la communauté et sur le marché du travail. D'autres villes de la région lausannoise, Yverdon-les-Bains (par l'espace Trait d'Union notamment), Orbe ou Nyon appuient aussi de telles formations. Celles-ci font toutefois défaut sur la plus grande partie du canton, même si des cours de français sont bien encouragés dans de grandes localités.

"Par formation élémentaire des adultes, on entend les connaissances de base nécessaires à toute personne, suisse ou d'origine étrangère, habitant le canton de manière stable, pour s'insérer tant socialement que professionnellement dans la collectivité locale. Ces connaissances de base sont liées aux savoirs essentiels et comprennent des connaissances linguistiques (expression orale, lecture, écriture), l'aptitude en calcul, l'aptitude en informatique de base ainsi que les aptitudes à apprendre. S'ajoutent à ces savoirs la prise en compte de la connaissance des ressources locales, des us et coutumes, du lieu et de son histoire, de l'exercice des droits et devoirs liés à l'exercice de la citoyenneté. La formation élémentaire des adultes vise à fournir à plus ou moins long terme les outils nécessaires à une autonomie personnelle, économique et sociale, condition d'un apport à la collectivité locale et cantonale." (Note au Conseil d'Etat au sujet de la formation élémentaire des adultes, Groupe de travail pour la formation élémentaire, Lausanne, juillet 2005.)

En Suisse, comme dans les autres pays industrialisés, entre 13 et 19% d'adultes éprouvent de grandes difficultés à lire et comprendre des textes de la vie courante. Une grande partie d'entre eux a pourtant suivi huit ou neuf années d'école obligatoire. L'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, conduite depuis 1995 dans le cadre de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), confirme ces chiffres inquiétants. La question préoccupe du reste le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, qui appuie des initiatives contre l'illettrisme et a commandé un rapport sur le sujet.

Il faut aussi souligner la situation de jeunes âgés de 18 à 25 ans en difficultés, souvent au bénéfice du revenu d'insertion, qui doivent pouvoir accéder à des cours à bas seuil, afin de surmonter l'échec scolaire antérieur et de trouver leur place sur le marché du travail.

Plusieurs cantons disposent d'une loi sur la formation (continue) des adultes. C'est le cas en particulier de Fribourg depuis 1997et de Genève depuis 2001.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner le soutien qu'il accorde à la formation de base, en s'efforçant

1. de recenser les besoins en formation élémentaire des adultes et d'y répondre subsidiairement sur l'ensemble du canton ;

2. d'encourager les communes à soutenir les cours et apprentissages nécessaires, pour en faciliter l'accès aux personnes à risque d'exclusion (en s'inspirant des subsides incitatifs du Bureau cantonal de l'intégration par exemple) ;

3. d'encourager les régions d'action sociale à développer la formation de base en étroite collaboration avec les associations et organismes actifs ;

4. de financer les formations de formatrices et formateurs ;

5. d'appuyer les sociétés et organisations cantonales qui combattent l'illettrisme, accompagnent les personnes issues d'autres cultures, enseignent la langue d'accueil, insèrent des gens en marge, les réintègrent sur le plan socioprofessionnel ;

6. de reconnaître les formations de base en tant que mesures d'insertion sociale mais aussi d'intégration professionnelle ;

7. de promouvoir les cours existants auprès des organismes en relation avec le public en difficulté (ORP, CSR, écoles professionnelles, etc.) et d'appuyer le travail de conviction auprès des personnes concernées ;

8. d'inciter les services cantonaux, les établissements de droit public, voire de grandes entreprises privées, à développer des offres de formation continue de base en faveur de leurs employés.

9. d'examiner au besoin la base légale nécessaire.

1.1 Suite donnée au postulat par le Grand Conseil

Lors de la séance du 15 novembre 2011 du Grand Conseil, la rapportrice de la commission chargée d'étudier le postulat du député Zwahlen a estimé que "pour répondre au postulat et pour réaliser les encouragements qu'il demande, il faudrait disposer d'un état des lieux de la situation. En effet, certaines fondations travaillent actuellement dans la lutte contre l'illettrisme et des communes ont aussi développé des programmes."

A l'issue des débats, le Grand Conseil a décidé de prendre le postulat partiellement en considération, soit dans un premier temps, l'établissement d'un état des lieux de la situation.

1. Rapport du Conseil d'Etat

1.1 Préambule

Le Conseil d'Etat constate la difficulté qu'il y a à réaliser un inventaire complet de l'offre pour les adultes et jeunes adultes en difficulté. Des recherches effectuées, il ressort, qu'à l'instar de l'Etat, la plupart des communes confient à des institutions d'intérêt public des programmes d'aide aux jeunes adultes et adultes en difficulté, moyennant des subventions.

En dépit de cette recherche approfondie, le Conseil d'Etat ne peut exclure qu'une association, une fondation, une institution ou un programme spécifique aient échappé à cet état des lieux et appelle celles et ceux qui ne seraient pas mentionnés à se faire connaître afin de pouvoir obtenir une situation exhaustive.

La liste des associations, fondations et institutions figure dans **l'annexe 1**.

1.2 Etat des lieux

En matière de formation, l'objectif du Conseil fédéral -auquel le Conseil d'Etat souscrit entièrement- vise à ce que 95% des jeunes obtiennent une formation certifiante d'ici 2015. Si la majorité des jeunes atteignent ce but par leur cursus scolaire, une minorité est confrontée à de telles difficultés

personnelles, scolaires, sociales et/ou financières que le Conseil d’Etat et de nombreuses communes introduisent des mesures multiples et ciblées pour les aider à s’intégrer sur le marché de l’emploi et plus généralement dans la société. Le lien entre manque de formation, chômage, paupérisation et risque d’exclusion n’est en effet plus à démontrer.

Selon le dernier rapport statistique établi par le SCRIS, 2% de la population vaudoise et 4% d’étrangers ne bénéficient d’aucune formation. En 2011, on estimait à environ 2'000 le nombre de jeunes adultes faisant appel à des mesures d’aide sociale et bénéficiaires du revenu d’insertion (RI), ils étaient 3'500 en 2013. C’est essentiellement pour ces personnes que le Conseil d’Etat et nombre de grandes communes subventionnent depuis plusieurs années des programmes d’aide confiés à des associations, fondations ou institutions présentes dans le canton et reconnues d’utilité publique.

Les divers parcours de vie montrent que, la plupart du temps, un jeune adulte en difficulté aujourd’hui, était déjà un adolescent qui n’a pas réussi à s’intégrer dans le système scolaire ou qui en a "décroché" sans suite. Pour enrayer cette spirale, le Conseil d’Etat a mis sur pied des structures aptes à détecter les jeunes en difficulté durant leur scolarité obligatoire. Même si ce n’est pas à proprement parlé le sujet du postulat, ce travail de détection précoce confié à l’Office cantonal d’orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) permet, depuis ces dernières années, d’accompagner l’élève en situation délicate pour l’aider à réussir sa scolarité, puis obtenir une formation certifiante.

Aux yeux du Conseil d’Etat, cet accompagnement précoce est une mesure fondamentale pour permettre aux adultes de demain de trouver leur place dans la société.

Pour mettre en place ces multiples programmes d’aide aux jeunes adultes en difficulté, le Conseil d’Etat travaille depuis de nombreuses années en collaboration étroite avec plusieurs associations, fondations et institutions auxquelles il confie des mandats ciblés. Il subventionne également des institutions qui offrent des prestations indispensables à l’intégration des adultes dans la société, par exemple l’apprentissage du français que dispensent "Lire et écrire", "Français en Jeu" ou encore "Appartenances".

Des contacts étroits existent également entre ces institutions, les Offices régionaux de placement et les Centres sociaux régionaux afin de trouver à chaque situation personnelle la réponse la plus adaptée qui soit.

Au fil des années, le Conseil d’Etat a instauré des programmes de plus en plus nombreux et ciblés pour correspondre toujours mieux aux besoins des jeunes adultes en difficulté dès 18 ans. Il a également tenu à étendre ses offres de formation à tout le canton afin de permettre aux bénéficiaires d’être accueillis près de chez eux.

Les institutions en charge de ces programmes sont présentes sur tout le canton et les lieux où les formations sont dispensées se calquent sur la demande. A quelques rares exceptions, toutes les associations et fondations sont présentes à Lausanne et dans l’Ouest lausannois, une grande majorité sur la Riviera et le Nord vaudois, puis le Gros-de-Vaud, la Broye et la Côte.

Le Conseil d’Etat constate également que plusieurs associations ou institutions travaillent en étroite collaboration ou se sont regroupées dans un souci d’efficacité. Par exemple:

- la Communauté d’intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEA) regroupe 5 institutions : l’association Lire et Ecrire, CEFIL-fondation Le Relais, Centre Femmes-Appartenances, CORREF et Français en Jeu.
- Insertion Vaud (anciennement AOMAS Vaud) fédère sur le plan vaudois 28 associations, fondations ou autres prestataires de services offrant aux demandeurs d’emploi des solutions d’accompagnement. La grande majorité de ses membres sont des organisations à but non lucratif dont les prestations sont financées par divers mandants : par exemple, le Service de l’emploi (SDE), le Service de la

prévoyance et de l’Aide sociale (SPAS), l’Assurance chômage (AC) ou encore l’Office de l’Assurance invalidité (OAI).

2.3 Les principales actions de l’Etat

Le **SeMo** ou "semestre de motivation", existe dans toute la Suisse. Il est destiné à des jeunes et jeunes adultes de 15 à 25 ans afin de les accompagner, de soutenir et élaborer un projet professionnel réalisable en vue de débuter un apprentissage correspondant aux aptitudes et aux intérêts de chaque participant pour garantir une insertion professionnelle durable.

Dans le canton de Vaud, environ 1'000 personnes bénéficient chaque année de cette mesure et le canton alloue annuellement environ 10 millions de francs aux institutions pour la réalisation de ce programme.

Depuis mai 2006, le programme **FORJAD** permet aux jeunes bénéficiaires du RI (18 à 25 ans) d’accéder à une formation professionnelle. Les jeunes qui s’inscrivent dans ce programme ont un suivi individualisé et se voient octroyer une bourse d’étude qui couvre les frais de formation et d’entretien leur permettant de sortir du régime RI.

Six ans après son introduction, le programme FORJAD présente un bilan positif. Ce sont près de 2'000 jeunes qui y sont entrés avec un taux de réussite de 65% (poursuite de la formation et obtention du diplôme). 543 jeunes (chiffres d’août 2013) ont obtenu leur diplôme à la suite du programme. Aujourd’hui, un peu plus de 700 jeunes sont inscrits dans FORJAD.

Le programme FORJAD a toutefois mis en évidence la situation des personnes âgées de 26 à 40 ans, bénéficiaires de l’aide sociale et sans formation initiale achevée, représentant 56% des adultes inscrits au RI. Leurs besoins s’avèrent différents de ceux des 18-25 ans et le Conseil d’Etat a décidé, en décembre 2013, de mettre en place un programme prenant en considération ces besoins spécifiques, afin de permettre aux personnes concernées de s’intégrer sur le marché du travail et de retrouver ainsi une indépendance financière durable. C’est ce que propose le programme **FORMAD** (programme d’insertion par la formation professionnelle d’adultes), prenant pour groupe cible les personnes âgées de 26 à 40 ans, au RI et sans formation professionnelle.

L'Unité de transition au travail (**UTT**) s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans qui ont besoin d'appui pour la mise en place de leur projet professionnel. Elle propose des programmes à temps partiel et un accompagnement individualisé pour chaque jeune. Par ailleurs, cette mesure met à disposition des places pour les jeunes bénéficiaires du RI.

Le secteur "**Accueil" de l’OPTI** s’adresse à des jeunes de 16 à 20 ans, arrivés récemment en Suisse et dont les connaissances en français sont insuffisantes pour commencer une formation professionnelle. Pendant une année, les élèves des classes d’accueil étudient le français, les mathématiques ainsi que d’autres branches utiles à leur intégration et à leur orientation.

Des **cours de français** qui vont de l'alphabétisation au niveau B2 (A1, A2 et B1), en passant par un cours de français écrit pour non francophones et un cours de français pour l'intégration sont confiés par le canton à diverses associations. C’est le cas d’un certain nombre de mesures d’insertion sociale (MIS) comme l’ECAP, Le Bosquet, Lire et Ecrire, CORREF, etc.

Pour les bénéficiaires des allocations de chômage, **l’allocation de formation** permet à des adultes, dès 30 ans et sans formation, d’entreprendre un apprentissage dual en étant soutenus financièrement. **L’allocation d’initiation au travail** se décline sur un modèle voisin et s’adresse à des adultes dès 50 ans. Ces deux programmes impliquent un engagement des entreprises.

Les **Programmes d’emploi temporaire** (PET) offrent aussi aux jeunes adultes au chômage la possibilité de renouer avec le monde du travail pour une durée de 1 à 6 mois, de même, les **Programmes d’insertion** (PI) permettent aux bénéficiaires du revenu d’insertion de travailler pour une durée de 6 à 12 mois.

Pour les adultes non francophones et non qualifiés, le programme d'**Acquisition de qualifications de base** (AQB) leur apporte des connaissances sur les règles de comportement en entreprise, sur le marché de l'emploi et la manière de rechercher un emploi, des cours de français de base, de calcul et un stage en entreprise.

Le Canton a également instauré des **formations courtes** dans des domaines offrant de réelles perspectives professionnelles : auxiliaires de santé dans les EMS, agents de maintenance, responsables d'immeubles ainsi qu'un cours de base en microtechnique.

Certains programmes sont proposés dans les écoles de l'Etat mais la majorité sont confiés à des institutions reconnues d'utilité publique, subventionnées à cet effet et travaillant depuis des années dans le domaine social.

2.4 Conclusion

Le Conseil d'Etat constate que la collaboration étroite instaurée depuis plusieurs années entre les pouvoirs publics (Confédération, canton, communes) et les institutions sociales permet d'apporter une réponse efficace et concrète aux jeunes adultes en difficulté. Cette volonté politique partagée entre tous les acteurs porte déjà ses fruits et d'autres actions seront instaurées en 2014.

Les mesures d'intégration et de formation doivent être réévaluées régulièrement pour s'adapter à la réalité des multiples situations que vivent les jeunes adultes en difficulté. Ces deux dernières années, par exemple, le secteur Accueil de l'OPTI a dû ouvrir de nouvelles classes pour recevoir des ressortissants des pays européens en crise, arrivés dans le canton de Vaud avec l'espoir d'y trouver du travail. Et, dès l'année prochaine, le nouveau programme FORMAD sera mis sur pied. C'est dire toute l'importance de suivre attentivement l'évolution de la société afin que les offres soient toujours en adéquation avec les besoins.

Le Conseil d'Etat constate également que l'offre de prestations pour les jeunes adultes en difficulté est accessible à l'ensemble des personnes domiciliées dans le canton et propose une gamme de formations et d'aides particulièrement variée permettant de répondre à la majorité des situations personnelles. Il encourage néanmoins ces nombreuses institutions à travailler de manière coordonnée et complémentaire.

Plus largement, la politique du Conseil d'Etat vise à ce qu'un adulte puisse se former durant toute sa vie. En effet, aux statistiques qui montrent que 10 à 16% de la population suisse a des lacunes en français, en écriture, en maths ou en informatique, s'ajoutent les personnes plus âgées contraintes de suivre de nouvelles formations pour éviter le risque d'exclusion du marché de l'emploi et de paupérisation.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 19 mars 2014.

Le président :	Le chancelier :
P.-Y. Maillard	*V. Grandjean*

ANNEXE 1

L'aide à la formation des jeunes adultes (dès 18 ans) en difficulté peut se diviser en trois catégories :

1) **Les associations, fondations, institutions auxquelles l'Etat et plusieurs communes confient des mandats en les subventionnant à cet effet ;**
2) **Les associations, fondations et institutions bénéficiant pour la plupart de subventions publiques et privées et qui offrent des prestations en plus ou en marge des mandats que leur confient les pouvoirs publics ;**
3) **L'Etat dans ses centres de formation.**

Ces programmes couvrent quatre grands domaines : la transition (en particulier le programme SeMo), les cours de français, les cours spéciaux pour les migrants, l'acquisition d'une formation de base et d'aptitudes professionnelles minimales.

1) Les associations, fondations, institutions auxquelles l'Etat et plusieurs communes confient un mandat.

1.1 Le programme SeMo *(transition école-métier)*: www.ch-semo.ch

Le « semestre de motivation » SeMo existe dans toute la Suisse et est destiné à des jeunes et jeunes adultes de 15 à 25 ans. Il s'agit d'une structure de transition entre l'école et l'entrée en formation basée sur la pratique. Son objectif : aider, accompagner, soutenir et élaborer un projet professionnel réaliste et réalisable en vue de débuter un apprentissage correspondant aux aptitudes et aux intérêts de chaque participant pour garantir une insertion professionnelle durable. Cet objectif est atteint, principalement, par une confrontation permanente à la réalité du monde professionnel, via les ateliers internes, les chantiers d'utilité publique et les stages d'orientation ou d'insertion en entreprises. Un suivi est réalisé au travers de trois bilans successifs en début de prise en charge *(situation personnelle & familiale, évaluation scolaire et compétences professionnelles & transversales)*, puis un travail de recherche de filières professionnelles adéquates, via un outil, spécialement développé avec le concours de l'Université de Lausanne, baptisé le Portfolio. Il dispense également des cours de français, mathématiques, culture générale et bureautique. Il est intégralement financé par l'Assurance-chômage.

Les SeMo proposent une large palette d'activités via leurs ateliers internes qui s'efforcent de réaliser des tâches productives, servant à un client *(le plus souvent, une association sans but lucratif)*. Les secteurs peuvent varier, mais il y a toujours au minimum deux ateliers « métier » *(bois, métal, vélo, cuisine, traiteur, …)*, un secteur commercial *(vente, marketing, administration, …)* et une activité créative *(décoration, sculpture, …)*.

Dans le canton de Vaud, environ 1'000 personnes bénéficient chaque année de cette mesure qui leur permet de développer leurs aptitudes *(reprise de confiance en soi, mise en situation d'emploi, exigences sur l'attitude, la ponctualité et le respect, …)*, de bénéficier d'une orientation vers un projet professionnel adapté et d'appuis scolaires personnalisés. Les SeMo sont confiés à des institutions présentes dans six régions du canton : Nyon, Yverdon-les-Bains, Bex, Vevey, Payerne, Renens.

Le Service de l'emploi (SDE) alloue chaque année environ 10 millions de francs pour la réalisation de ce programme.

Source et informations complémentaires : www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-chomeurs/mesures-dinsertion-professionnelle/semestres-de-motivation/

1.1.1 *SeMo Nord*, Yverdon-les-Bains

Le SeMo Nord *(Semestre de Motivation d'Yverdon et région)* présente la particularité de proposer un grand nombre d'activités productives. Les participants préparent ainsi, chaque jour, plus de 200 repas pour les enfants des garderies de la région. Ils gèrent un magasin de vêtements et accessoires de 2e main pour bébés et jeunes enfants et assurent un service de blanchisserie en collaboration avec les centres médico-sociaux de la région, pour les personnes souffrantes soignées à domicile. Enfin, dans le cadre du centre de loisirs « Les Alizés », les jeunes préparent les repas de midi et participent à différentes activités les après-midi. Ils produisent également des truffes au chocolat et des sandwichs destinés aux personnes sous dialyse.

Son but est de stimuler une dynamique de motivation qui permette aux jeunes de reprendre confiance, de fixer des objectifs et de structurer leurs démarches. Il offre 60 places à plein temps et 24 places à mi-temps, sans la pratique en atelier *(uniquement coaching, bilan et TRE*).

Source et informations complémentaires : www.semonord.ch

1.1.2 *SEMOLAC*, Association Pro-Jet, Nyon

L'Association Pro-jet est une association sans but lucratif qui vise à promouvoir diverses offres de prestations destinées à des jeunes ou des adultes à la recherche d'un emploi ou touchés par la précarité. Dix offres différenciées sont proposées, visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui lui sont adressées par le canton. L'association privilégie les professions qui débouchent sur un emploi probable en fin de formation.
L'association est notamment subventionnée par différents services mandataires des cantons de Vaud et Genève. Ainsi, le SEMOLAC accueille une dizaine de participants genevois, sur un total de 57 places.
Il est le seul SeMo à proposer un secteur forestier et un atelier de réparation automobile. Il gère le Velopass – Publibike de la Côte, soit la gestion et l'équilibrage de plusieurs stations entre Nyon, Coppet et Rolle, ainsi que l'entretien des bicyclettes. Enfin, sa cuisine prépare chaque midi des repas pour l'ensemble des usagers du site et assure un service traiteur à l'extérieur.

Source et informations complémentaires: www.association-projet.ch/semolac.php

1.1.3 *SeMo Chablais,* Association Plate-forme Jeunesse, Bex

L'association Plate-Forme Jeunesse à Bex accueille des participants de tout le Chablais vaudois et même de la Riviera. Le travail pratique est privilégié, notamment au travers d'une large palette de métiers: bois, peinture, commercial, vente et informatique. De plus, l'aspect concret du monde du travail est appréhendé au travers de nombreux chantiers d'utilité publique réalisés au bénéfice des communes de la région *(entretien promenade/pistes VTT, aide au montage chalets village de Noël, participation au festival des ballons à air chaud à Château d'Oex…)*.
A la rentrée 2014, une cafétéria sera entièrement gérée par le SeMo Chablais dans le cadre d'un nouveau bâtiment en cours de construction à Aigle. L'intendance sera également assurée par les participants au SeMo.
Dès la rentrée, 64 places seront disponibles dans ce SeMo qui a emménagé dans de tous nouveaux locaux à la rentrée 2013.

Source et informations complémentaires: www.semochablais.ch

1.1.4 *SeMo Riviera,* OSEO Vaud, Vevey

L'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière *(OSEO Vaud)* est un centre de formation et d'insertion socioprofessionnel pour toute personne en recherche d'emploi. Elle a notamment développé des programmes spécifiques pour les jeunes, les migrants et toute autre personne en recherche d'emploi.

OSEO Vaud dirige 10 centres de formation répartis sur le canton entre Vevey, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Morges, Rolle et Nyon et travaille en partenariat avec l'Etat de Vaud, les communes où elle est présente, les offices AI, la COOP et la Migros notamment. En plus de subventions publiques, elle bénéficie également de dons.

Elle propose 12 programmes différents, collabore avec plus de 500 entreprises et accueille plus de 1'000 personnes.

Son SeMo, le SeMo Riviera, offre 60 places dans des ateliers bois, média-commercial, décoration et mécanique, ainsi qu'une cuisine tout prochainement. Il propose, depuis 2013, un renfort scolaire, avec pédagogie différenciée, destiné aux participants avec un fort retard scolaire avéré. En 2015, il devrait emménager dans de nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels.

Source et informations complémentaires: www.oseo-vd.ch/prestations/semo

1.1.5 *SeMo Broye,* Fondation Cherpillod, Payerne

La Fondation Cherpillod est active dans l'éducation spécialisée, l'accompagnement social et l'insertion professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et de leurs familles.

Elle offre des prestations pour les enfants, les jeunes et les jeunes adultes sur sept sites de la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi qu'à Orbe, plus spécifiquement à Orbe et Payerne pour l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) dans le cadre du SEMO.

A Moudon, Payerne, Avenches, Estavayer-le-Lac et Domdidier, elle propose également des permanences sociales et des actions communautaires pour accompagner les adolescents et les jeunes adultes en vue de leur intégration à la société.

La Fondation bénéficie du soutien financier du canton de Vaud, des communes membres de l'association régionale d'action sociale Broye-Vully *(ARAS Broye-Vully)*, des communes membres de l'Ascobroye et de la Loterie romande, notamment.

Six ateliers couvrent divers champs professionnels : cuisine-intendance, menuiserie, maintenance, commercial-multimédia, ainsi que celui consacré à la technique de recherche d'emploi. Le travail se déroule aussi parfois dans le cadre de chantiers d'utilité publique. Un service de débarras avec magasin de revente de mobilier et autres objets a été créé en 2013, ainsi qu'un magasin de vente d'habits et accessoires pour enfants de 2e main. Des travaux d'aménagement de ses locaux permettront d'agrandir la cuisine et de favoriser le développement d'un service traiteur.

46 places sont disponibles aux participants de la Broye vaudoise.

Source et informations complémentaires: www.fondationcherpillod.ch

1.1.6 *SeMo Mobilet',* Renens

L'association Mobilet' a été créée sous l'impulsion de trois associations : le centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), le Centre social protestant (CSP) et l'Association de la Maison des jeunes (mdj).

Mobilet' a créé cinq mesures d'accompagnement pour les jeunes et jeunes adultes dont la principale est le SeMo pour la région lausannoise à laquelle s'ajoute : le BIO+Ouest lausannois, le BIP-jeunes, les APO et Ren'fort.

Le SeMo Mobilet' propose des activités productives sur deux sites. Au Closel 5, la cafétéria, située dans les locaux d'IRL+, est entièrement gérée par le SeMo. Deux ateliers actifs dans le domaine informatique et multimédia complètent l'offre sur ce site. A Longemalle, un magasin, baptisé TRI Créa, permet à des professionnels de la petite enfance de trouver toute sorte d'objets hétéroclites *(déchets industriels)*, spécialement préparés pour être utilisés dans leurs classes, est tenu par les jeunes participants du SeMo. On y trouve également un spacieux atelier bois, ainsi qu'un atelier décoration. Enfin, sur un troisième site sont regroupées les activités de coaching, TRE, soutien scolaires…

Il peut accueillir jusqu'à 116 jeunes sur ces trois sites.

Source et informations complémentaires: www.mobilet.ch & www.tricrea.ch

1.2. Le programme FORJAD: www.vd.ch/forjad

Depuis mai 2006, le programme FORJAD permet aux jeunes bénéficiaires du RI (18 à 25 ans) d'accéder à une formation professionnelle tout en bénéficiant d'une bourse d'étude (prenant le relais du RI) comprenant les frais de formation ainsi qu'un suivi individualisé.

Le programme se divise en trois grandes étapes : la préparation à l'entrée en apprentissage, la formation professionnelle et le placement en emploi à la suite de celle-ci.

Six ans après son introduction, le programme FORJAD présente un bilan positif avec un taux de réussite aux examens de 65%.

L'Etat confie ce programme à cinq associations et une école professionnelle publique. En réalité, seul un faible pourcentage des jeunes FORJAD suivent leur formation au sein de ces institutions. La majorité suit une formation en entreprise (duale) ou en école professionnelle publique. Tous suivent une filière standard.

1.2.1 *Caritas*

Depuis 2006, Caritas Vaud accueille des jeunes adultes en difficulté en apprentissage dans son dispositif (mesure FORJAD), dont elle assure un encadrement professionnel.
Caritas œuvre à défendre la dignité des personnes et, avec elles, à promouvoir leur autonomie et agir pour une société solidaire. Caritas soutient en particulier des personnes inscrites au chômage (LACI – RI Pro).

En partenariat avec la fondation Mode d'Emploi, Caritas accueille des personnes au chômage dans des emplois temporaires subventionnés. Caritas accueille également des personnes en validation d'acquis et a mis en route deux mesures pilotes pour soutenir les jeunes adultes en difficultés inscrits à l'aide sociale, dans les métiers de la distribution et de la vente ainsi que dans les métiers de l'informatique. Ces deux mesures sont aussi ouvertes à d'autres

publics inscrits à l'aide sociale : réfugiés statutaires, bénéficiaires plus âgés qui ne bénéficient pas du RI Pro.
Caritas offre de nombreuses prestations en plus de celles mentionnées ici et ceci dans toutes les régions du canton : Orbe, Yverdon-les Bains, Payerne, Vevey, Bex, Leysin, Lausanne et région, Morges, Aubonne, Nyon et région.
Pour l'ensemble de ses prestations, Caritas bénéficie de 5,7 millions de subventions publiques, dont 2,5 millions pour ses programmes d'appui social et d'insertion (2012).

1.2.2 *TEM-Accent*

En collaboration avec les CSR du canton de Vaud , TEM-accent, sous l'égide du Centre vaudois d'aide à la jeunesse, propose deux approches complémentaires dans le cadre du programme FORJAD:

- Un suivi systématique : des rencontres à un rythme régulier permettant de faire le point sur l'évolution de la formation professionnelle du jeune adulte.
- Un soutien : une aide découlant de l'évaluation fournie par le suivi systématique et adaptée aux différents aspects liés à la réussite de la formation, aux niveaux professionnel, scolaire, social et personnel.

Au terme de la formation, l'intervenant accompagne encore le jeune adulte durant 4 mois, afin que la transition entre formation et emploi se déroule le mieux possible dans une perspective d'insertion professionnelle.

Source et informations complémentaires: www.t-e-m.ch et www.cvaj.ch

1.2.3 *Autres institutions*

D'autres institutions accueillent également le programme FORJAD:
COOQPIT : www.cooqpit.ch
Le Repuis : www.lerepuis.ch
Le Relais : www.relais.ch
Le COFOP : www.cofop.ch

1.3. Le programme FORMAD

Les six ans de pratique du programme FORJAD ont mis en évidence la situation des personnes âgées de 26 à 40 ans, bénéficiaires de l'aide sociale et sans formation initiale achevée, représentant 56% des adultes inscrits au RI. Leurs besoins s'avèrent différents de ceux des 18-25 ans et le Conseil d'Etat a décidé en décembre 2013 de mettre en place un programme prenant en considération ces besoins spécifiques, afin de permettre aux personnes concernées de s'intégrer sur le marché du travail et de retrouver ainsi une indépendance financière durable. C'est ce que propose le programme FORMAD (programme d'insertion par la formation professionnelle d'adultes), prenant pour groupe cible les personnes âgées de 26 à 40 ans.

Le programme FORMAD offrira trois possibilités de formation différentes : la voie duale (Certificat fédéral de capacité CFC ou Attestation fédérale professionnelle AFP), la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou les formations de courte durée. Ces différentes possibilités de formation permettront d'offrir des solutions adéquates aux besoins des 25-40 ans. Pour les formations longues (CFC ou AFP), le suivi sera confié à TEM-Accent comme pour

les 18-25 ans ; pour les formations courtes, le suivi sera proposé par les mesures d'insertion sociales (MIS).

Projet pilote pour une période 5 ans, FORMAD concernera une première volée de 150 personnes et représente un montant global de Fr. 5'516'515.- sur 5 ans. Au terme de cette phase test, un bilan sera établi pour mesurer l'efficacité de cette mesure et la possibilité de la pérenniser.

1.4. Les Mesures d'insertion socio-professionnelles MIS

Au nombre de seize, ces mesures proposent à des bénéficiaires du RI un appui social, un coaching individuel, des stages en entreprises et au besoin des cours de remise à niveau des connaissances de base (français, calcul) pendant une durée de 3 à 6 mois.

Les MIS socio-professionnelles sont réparties sur l'ensemble du canton et confiées à 28 différents organismes, dont:

- ✓ Coaching + Oseo
- ✓ Entreprise sociale d'insertion, Oseo
- ✓ Transition, Fondation Mode d'Emploi
- ✓ Connexion-Ressources, Société coopérative Démarche
- ✓ ETSL, ville de Lausanne

En 2013, les MIS ont proposé 820 places simultanées (784 places/année + 372 contrats).

Source et informations complémentaires: www.aomas-vaud.ch

1.5. Les Mesures du marché du travail (MMT) mises en place par le Service de l'emploi (SDE)

1.5.1 Acquisition de qualifications de base (AQB)

Cette mesure s'adresse à des personnes non francophones, peu ou pas scolarisées, non qualifiées et sans expérience professionnelle en Suisse. Elle doit leur permettre d'acquérir les règles de comportement en entreprise, de développer une organisation et un raisonnement logique et les amener à connaître le marché de l'emploi et savoir mener une recherche d'emploi ciblée et méthodique. Tout ceci au travers de cours de français de base, de TRE et de calcul, ainsi qu'un stage en entreprise, le tout sur une durée de trois mois.

L'OSEO Vaud est le partenaire du Service de l'emploi pour l'organisation de cette prestation.

1.5.2 Cours de français

Il existe trois cours d'alphabétisation *(Le Bosquet – Pôle Sud – Interlangues)*, un cours de français spécifique « pour l'intégration » *(Mode d'emploi)* et un cours de français écrit pour non francophone *(Virgile Formation)*, en plus de l'offre « classique » de cours de langue, du niveau A1 au niveau B2 *(selon CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues)*.

1.5.3 Allocation de formation (AFO)

Destinée aux personnes sans qualification et âgées de plus de 30 ans, cette allocation doit venir compléter un salaire d'apprenti durant toute la période d'apprentissage jusqu'à un montant plafonné à Fr. 3'500.-- / mois. Elle permet ainsi à quelques dizaines de personnes par an d'obtenir un CFC sur le tard.

Source et informations complémentaires: www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/chomage/fichiers_pdf/700_descriptif_Allocations_formation_LACI.

1.5.4 Cours de Techniques de recherche d'emploi (TRE) spécialement destinés aux migrants

Permet de réaliser un CV complet, conforme aux spécificités suisses, s'exercer à l'appel téléphonique pour obtenir un entretien et effectuer les relances, développer le réseau des entreprises cibles (y compris marché caché) et se préparer aux entretiens d'embauche.

Source et informations complémentaires: element-air.jimdo.com/air-i-migrants/

1.5.5 Réalisation du CV / CV Express

Destinées, notamment, à des personnes non francophones, ces deux mesures visent à leur donner, en moins d'une demi-journée, un CV complet et conforme aux attentes des employeurs helvétiques.

Elles sont proposées par l'Association CapAvenir, à Yverdon-les-Bains, et ProActif Ouverture à Aigle.

1.5.6 Formations courtes qualifiantes

Différentes formations, proposées sous forme de cours, sont accessibles à des personnes peu ou pas qualifiées. Elles exigent toutefois, pour la plupart un niveau minimum B1 en français.

Domaine de la santé *(soins)* :

- « Auxiliaire de santé » – Croix-Rouge Vaudoise *(B1+)*
- « Travailler en EMS » - AVDEMS *(B1)*

Domaine du nettoyage :

- « ECODO *(Employées de maison, lingères en EMS et aides à domicile aux personnes âgées)»* – Pôle Formation Sàrl *(A2)*
- « Agent d'entretien en nettoyage prof. » - Maison Romande de la Propreté *(A2)*

Domaine de l'entretien d'immeuble *(conciergerie)* :

- « Agent de maintenance » – CEFIL *(B1)*
- « Certificat de responsable d'immeubles » - CEFIL *(B2)*

1.5.7 Programmes d'emploi temporaire (PET)

Deux types de PET sont à distinguer.

Les PET spécifiques accueillent des personnes de tout horizon, parfois assez qualifiées, parfois pas du tout. Elles sont, le plus souvent, restées éloignées du marché du travail durant un certain temps et ont donc besoin, par une immersion dans une activité

professionnelle encadrée, de reprendre un rythme de travail et d'acquérir *(ou retrouver)* habitudes et compétences recherchées par les employeurs locaux. Des ateliers de français professionnel sont intégrés afin d'aider les non francophones à acquérir le vocabulaire utile à leur fonction.

Les PET en institutions sont des postes repourvus au sein des administrations cantonales ou communales ou des associations sans but lucratif et d'utilité publique. Les bénéficiaires sont donc encore davantage confrontés à une réalité productive que dans les PET spécifiques ce qui renforce encore leur employabilité. Le plus souvent, il s'agit de postes exigeants une qualification.

Source et informations complémentaires: www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-chomeurs/mesures-dinsertion-professionnelle/programmes-demploi-temporaire/

1.5.8 Allocation d'initiation au travail (AIT)

Cette allocation est versée à l'employeur qui engage une personne qui présente un déficit de compétences professionnelles. L'employeur s'engage, dans un plan de formation détaillé, à former son employé-e, dans un temps donné *(max. 6 mois ou 12 mois si 50 ans et plus)*, pour lui permettre, ensuite, d'exercer sa fonction sans perte de productivité. Le contrat de travail doit d'ailleurs être de durée indéterminée, sauf exception dûment motivée.

Source et informations complémentaires:
www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/chomage/fichiers_pdf/601_descriptif_AIT_LACI.pdf

1.5.9 Stages professionnels

Calqués sur les PET en institutions, mais ouverts aux entreprises privées, les stages professionnels permettent à un demandeur d'emploi de travailler, 6 mois maximum, dans une entreprise pour y acquérir de l'expérience. Le stagiaire continue à percevoir ses indemnités, légèrement majorées si elles sont inférieures à un plancher fixé en fonction de ses qualifications. L'entreprise doit assumer 25% de l'ensemble des coûts, au min. Fr. 500.--/mois.

Source et informations complémentaires: www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-chomeurs/mesures-dinsertion-professionnelle/stages-professionnels/

2) Les associations, fondations et institutions bénéficiant pour la plupart de subventions publiques et privées et qui offrent des prestations en plus -ou en marge- des mandats que leur confient les pouvoirs publics.

2.1 CIFEA, Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes.

Les prestations de CIFEA s'adressent à des personnes dès 18 ans, en situation économique ou sociale précaire et qui ne bénéficient pas d'autres mesures de formation. Les personnes doivent notamment désirer améliorer leurs connaissances scolaires et renforcer leurs compétences de base; améliorer leurs qualifications professionnelles, par exemple par la préparation à une entrée en formation qualifiante ; souhaiter mieux s'intégrer ou encore pouvoir mieux faire face aux changements et aux nouvelles exigences de la vie quotidienne et professionnelle.

CIFEA regroupe cinq institutions : l'association Lire & Ecrire, CEFIL-fondation Le Relais, Centre Femmes-Appartenances, CORREF, Français en Jeu.

Source et informations complémentaires: www.lausanne.ch

2.1.1 *Lire et Ecrire*

L'Association compte neuf sections réparties dans l'ensemble de la Suisse romande (pour le canton de Vaud : Lausanne, Ecublens, Prilly, Renens, Aigle, Cully, La Tour-de-Peilz, Vevey, Morges, Nyon, Rolle et le Nord vaudois) et plus de quarante lieux de cours. Elle fait partie de la Fédération suisse Lire et Ecrire.

Le fonctionnement de l'Association et ses actions sont structurés autour de six axes:

- *Faire reconnaître l'illettrisme par les milieux politiques ;*
- *Organiser des formations ;*
- *Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation ;*
- *Agir au niveau de la prévention ;*
- *Participer à des recherches sur l'illettrisme ;*
- *Travailler en partenariat et en réseau.*

Fondée le 18 juin 1988, l'Association Lire et Ecrire est une organisation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle bénéficie notamment de subventions fédérales, cantonales et communales.

Source et informations complémentaires: www.lire-et-ecrire.ch

2.1.2 *Français en Jeu*

Depuis 1991, l'Association Français en Jeu permet à des migrant-e-s en situation de précarité d'apprendre gratuitement le français. Chaque année, plus de 1'500 personnes suivent l'un des 130 cours donnés par 120 formateurs et formatrices dont plus des ¾ sont bénévoles. L'Association est présente dans cinq régions du canton : Lausanne, Renens-Ouest lausannois, Riviera, Moudon et environs, Morges et environs. Elle vise à favoriser l'intégration des migrants résidant en Suisse et développer l'échange interculturel et l'accueil de l'autre.

Les objectifs des cours :

- *Débuter et progresser en français oral et écrit afin d'acquérir une plus grande autonomie dans la vie quotidienne et/ou professionnelle.*
- *Echanger avec des personnes de culture différente.*

L'association bénéficie de soutiens financiers des communes où elle est présente, du canton de Vaud, de la Loterie Romande, notamment.

Source et informations complémentaires: www.francaisenjeu.ch

2.1.3 ***Corref :*** Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de formation

Depuis plus de 32 ans, l'association Corref travaille avec des publics variés dans deux domaines principaux: l'orientation professionnelle et la formation des adultes. Dans ce contexte, Corref accompagne des personnes souhaitant faire le point sur leur parcours professionnel, se réinsérer sur le marché de l'emploi (coaching, bilan de compétences, portfolio, gestion de carrière,…) ou reprendre une formation (apprendre à apprendre, français écrit, calculs, citoyenneté-intégration, mieux compter pour moins dépenser, …).

Corref bénéfice notamment de soutiens financiers de la Confédération, des Offices d’assurance invalidité (OAI) de plusieurs cantons romands, d’associations de parents d’élèves de diverses communes vaudoises.

Elle travaille en réseau avec plusieurs partenaires : Association des organisateurs des mesures actives du marché du travail en Suisse (AOMAS), Apé Vaud, Association Francophone de Case Management (AFCM), Association pour la reconnaissance des acquis (ARRA), Bureau lausannois pour l’intégration des immigrés (BLI), Caritas Vaud, Centre de liaison des associations féminines vaudoises (CLAFV), Centre Femmes-Appartenances, Compitum, Coordination romande pour la formation de base des adultes (CR-FBA), Entreprise Rodolfo R. & Cie, Entre-temps, ÉVAM, Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) romande, Français en Jeu, Guichet régional de la Transition 1, Lire et Écrire, Office cantonal d’orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), Office pour l’orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) de l’État de Genève, Relais-CEFIL, Permanence Trav’aïe!, Secrétariat d’État à l’économie (SECO), Service de la jeunesse et des loisirs (SJL), Service des écoles primaires et secondaires de Lausanne (SEPSL) et Unité santé et sécurité au travail (USST).

Source et informations complémentaires: www.corref.ch

2.1.4 Appartenances

Créée en 1993, à Lausanne par un groupe de médecins, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux, l'association Appartenances poursuit les buts suivants:

- *Favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes migrantes ;*
- *Promouvoir la rencontre entre les personnes et communautés migrantes et la société d'accueil dans un rapport d'équité et de reconnaissance mutuelle ;*
- *Œuvrer pour la reconnaissance et la valorisation du potentiel et des ressources des personnes et communautés migrantes ;*
- *Faciliter l'accès des personnes migrantes aux ressources de la société d'accueil, dans leur propre langue comme en français ;*
- *Agir pour la prévention et la promotion de la santé ;*
- *Prévenir l'exclusion sociale ;*
- *Participer à la défense des droits humains ;*
- *Développer des savoirs et des actions concrètes dans ces domaines.*

Elle est présente à Lausanne, Vevey et Yverdon et bénéficie de soutiens financiers de la Confédération, du canton de Vaud, de plusieurs communes vaudoises, de la Loterie Romande, notamment.

Source et informations complémentaires: www.appartenances.ch

2.1.5 *CEFIL - Le Relais :* *Centre d’études et de formation intégrée du Léman*

Le Centre d’études et de formation intégrée du Léman (Cefil), accompagne depuis 1995 des adultes et jeunes adultes peu ou pas qualifiés dans leur réinsertion sociale et professionnelle. Les prestations du Relais visent à offrir une meilleure qualité de vie aux personnes exclues en proposant des passerelles qui facilitent l'accès au logement, aux soins, au marché du travail, à la formation, aux revenus et à leur gestion, aux activités créatives et récréatives.

En collaboration étroite avec les administrations cantonales et communales, ainsi que les entreprises régionales, des programmes de formation sont proposés sur différentes thématiques:

- *Recherche d'emploi ;*
- *Entretien d'immeubles (filière de formation continue sur tous les métiers liés au nettoyage, à l'entretien et à la maintenance de biens immobiliers) ;*
- *Informatique ;*
- *Information, communication, administration ;*
- *Compétences sociales ;*
- *Développement durable.*

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des participants, des liens avec un réseau d'entreprises partenaires sont entretenus et développés. Des stages d'évaluation, d'initiation ou de découvertes sont régulièrement organisés.

La Fondation CEFIL est présente à Lausanne, Morges et Genève et est soutenue financièrement par des subventions cantonales notamment.

Source et informations complémentaires: www.relais.ch

2.2 CFPS-le Repuis, Yverdon-les-Bains

Le Repuis à Yverdon-les-Bains est un centre de formation professionnelle spécialisé qui accueille des jeunes filles et jeunes gens, libérés de leur obligation scolaire, pour envisager une formation professionnelle et sociale proche de l'habitation de l'apprenant pour tous les métiers accessibles par voie d'apprentissage en Suisse romande.

Les difficultés auxquelles sont confrontés ces jeunes nécessitent un soutien pour leur apprentissage en entreprise. De ce fait, la prise en charge de ce type de formation se fait en collaboration avec un mandataire (Offices assurance invalidité, Services de protection de la jeunesse ou autre) visant à assurer pour chaque apprenant une qualification reconnue permettant un accès au marché de l'emploi avec une capacité de gain facilitant l'autonomie financière et sociale.

CFPS Le Repuis à Yverdon-les-Bains propose une formation professionnelle en entreprise, un soutien à l'intégration sociale et des appuis pédagogiques personnalisés

Source et informations complémentaires: www.lerepuis.ch

2.3 Démarche

Démarche est une société coopérative à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Fondée en février 1998 à Yverdon-les-Bains, Démarche est une organisation qui regroupe sept entités inscrivant toutes leur action dans le développement du potentiel humain à travers différentes activité économiques, culturelles et environnementales.

Ses entités:

- *Textura*, active dans tout le canton de Vaud (Lausanne, Vevey, Renens).
- *Eco&Home*, active dans le Chablais et son siège est à Aigle.
- *Artraction*, active sur l'arc lémanique et son siège est à Genève.
- *Styyle*, active dans le canton de Vaud et son siège est à Yverdon-les-Bains.
- *Scenicprod*, à Lausanne.
- *Démarche Formation-Conseil*, actif dans toute la Suisse romande auprès de clients publics et privés et son siège est à Lausanne.

- *Connexion-ressources*, actif dans le canton de Vaud et son siège est à Lausanne.

Au total, Démarche propose plus de 400 places de travail (emploi-formation-évaluation-coaching-accompagnement personnalisé) sur les cantons de Vaud et de Genève.

Démarche travaille en étroite collaboration avec la ville de Lausanne, notamment.

Source et informations complémentaires: www.demarche.ch

2.4 Fondation Mode d'emploi

La fondation Mode d'emploi a pour but de lutter contre l'exclusion professionnelle et sociale au nom de la dignité et des droits fondamentaux de l'être humain. Elle offre, en Suisse romande, un large éventail de prestations à l'intention de personnes en emploi, en situation de transition professionnelle ou en difficulté sur le marché du travail, essentiellement les bénéficiaires du revenu d'insertion, de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, les titulaires d'une admission provisoire et les réfugiés.

Ses mandants et clients sont le Service de l'emploi, le Service de prévoyance et d'aide sociales, l'Assurance invalidité, le Bureau cantonal de l'intégration, les entreprises et les particuliers. Présente à Lausanne et Payerne, elle travaille avec 750 sociétés partenaires (publiques et privées) et bénéficie de subventions cantonales et fédérales.

Source et informations complémentaires: www.modedemploi.ch

2.5 Ginko, Vevey

Le programme Ginko est destiné aux jeunes en difficulté âgés de 14 à 25 ans et habitant Vevey. Il s'agit d'un lieu où le jeune peut être écouté et encouragé en fonction de ses projets et de manière gratuite. Il offre un soutien sous forme de:

Permanence sociale: l'équipe éducative reçoit les jeunes, leur offre une écoute et un soutien dans leurs démarches sociales (dettes, démarches administratives, recherche d'un logement, difficultés familiales) ou dans leur démarches professionnelles (école, apprentissage, emploi). Si nécessaire, le jeune pourra être orienté vers d'autres structures.

Atelier emploi: offre aux jeunes un soutien individualisé pour la recherche de places de stage, d'apprentissage et/ou d'emploi (rédaction de CV, de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche et aux conversations téléphoniques).
Ce programme est soutenu par la ville de Vevey.

Source et informations complémentaires: www.vevey.ch -> jeunesse

3) Les actions de l'Etat dans ses propres centres de formation

Le Conseil d'Etat a introduit des mesures d'aide directe dans deux écoles publiques : le COFOP et l'OPTI.

3.1 COFOP

3.1.1 FORJAD

Depuis 2010, le COFOP accueille chaque année deux classes de huit adultes chacune dans le cadre du programme FORJAD (formation pour les jeunes adultes en difficulté). Agés de 18 à 25 ans, ces élèves suivent une formation dans les domaines de la plâtrerie-peinture et de l'entretien-nettoyage.

3.1.2 Unité transition au travail (UTT)

L'UTT s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, de 15 à 21 ans, au bénéfice du RI, qui ont besoin d'appui pour la mise en place de leur projet professionnel. Elle propose des programmes gratuits à temps partiel et un accompagnement individualisé pour chaque jeune.

L'approche vise à la consolidation de la personne et les programmes s'adressent à celles et ceux qui ne sont pas admissibles ailleurs ou qui, parallèlement au suivi, doivent avoir une activité rémunérée à temps partiel, ou encore qui ont charge d'enfants.

Le suivi individualisé concerne celles et ceux qui ont connu des problèmes d'intégration dans les groupes durant leur scolarité par exemple.

Source et informations complémentaires : www.cofop.ch

3.2 OPTI

3.2.1 Accueil

Le secteur « Accueil » de l'OPTI s'adresse à des jeunes de 16 à 20 ans, arrivés récemment en Suisse et dont les connaissances de français sont insuffisantes pour commencer une formation professionnelle, s'insérer directement dans le monde du travail ou, exceptionnellement, poursuivre des études.

Pendant une année, les élèves des classes d'accueil (une centaine) étudient le français, les mathématiques ainsi que d'autres branches utiles à leur intégration, à leur orientation et à la connaissance de la Suisse.

L'objectif des classes d'accueil est également d'aider les élèves à construire un projet (travail, école ou formation).

Source et informations complémentaires : www.optivd.ch